



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

AGIR pour la faune : Plan de conservation de l'estuaire d'eau douce

Québec, le 3 novembre 2021 – La Fondation de la faune du Québec est heureuse d'avoir contribué au projet *Plan de conservation de l'estuaire d'eau douce* de l'organisme pancanadien Conservation de la nature Canada (CNC). Ce projet consistait à élaborer un troisième plan de conservation pour l'aire naturelle de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent afin d'identifier les cibles de biodiversité à protéger, les menaces à contrer, les actions de conservation à mettre en place, etc. Principal outil de travail de CNC pour identifier les actions prioritaires de conservation des habitats fauniques et les secteurs d'intervention, ce plan est également partagé aux partenaires locaux afin qu'ils contribuent à certaines actions. L'objectif étant que, d'ici 2050, l'ensemble de la communauté, les décideurs et les acteurs de la conservation préservent les milieux naturels exceptionnels de cette aire naturelle.

L'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent s'étend sur une superficie totale de 57 967 hectares. Il est bordé à l'est par l'estuaire d'eau salée et à l'ouest par les Îles du fleuve Saint-Laurent. Le long du fleuve, ces limites correspondent aux municipalités de Bécancour et de Batiscan à l'ouest, et de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Joachim à l'est.

L'estuaire d'eau douce est riche en termes de biodiversité. Composé de zones intertidales, de marécages et de fragments forestiers riverains ou insulaires, il offre une grande variété d'habitats fauniques essentiels pour de nombreuses espèces. On y retrouve abondamment de la sauvagine, des oiseaux de rivage, ainsi que des oiseaux de proie. Jusqu'à 286 espèces d'oiseaux et 97 espèces nicheuses ont été répertoriées à Cap-Tourmente. L'estuaire d'eau douce compte également 97 espèces fauniques en situation précaire, dont 33 sont désignées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), et 86 sont désignées au Québec en vertu de la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables*. De plus, des écosystèmes rares y sont également présents dont plusieurs écosystèmes forestiers exceptionnels.

Pour réaliser son projet, CNC devait d'abord caractériser le territoire et documenter les opportunités de conservation. Par la suite, l'organisme a procédé à des inventaires biologiques, discuter avec les partenaires actifs dans l'aire naturelle pour obtenir leurs avis sur les priorités de conservation, ainsi qu'identifier les cibles de biodiversité représentantes de l'aire naturelle. Cela a permis à CNC de bien identifier les actions de conservation à mettre en œuvre pour assurer la protection des cibles de biodiversité et planifier la réalisation de ces actions sur une période de 8 à 10 ans.

« CNC a beaucoup d'expérience en conservation de milieux naturels. L'organisme a développé une approche qui tient compte non seulement des caractéristiques du milieu et des espèces qui l'habitent, mais également des opportunités existantes de poser des actions de conservation en partenariat avec les acteurs du milieu. Depuis son premier plan de conservation pour l'estuaire d'eau douce, CNC a pu protéger 43,3 hectares sur les 160 hectares de milieux naturels exceptionnels. Son approche lui permet d'assurer une certaine pérennité de ses actions de conservation et facilite l'adhésion des gens du milieu à la protection de ce milieu exceptionnel », mentionne Raphaël Dubé, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.



« L'élaboration du plan de conservation a permis de rassembler les acteurs du milieu et d'établir une vision commune pour la conservation dans l'estuaire d'eau douce, qui inclut notamment des notions de services écologiques. Nous avons raffiné notre méthode d'analyse géomatique, ce qui nous permet d'avoir en main des données scientifiques claires et faciles à utiliser pour la mise en œuvre de nos actions de conservation. Le plan d'action développé est concret et rassembleur et nous sommes déjà sur une belle lancée afin de réaliser une panoplie d'actions qui permettront de protéger la biodiversité unique de cette aire naturelle », mentionne Gabrielle Cauchon Déry, chargée de projet à Conservation de la nature Canada.

Ce projet a été financé dans le cadre du programme [AGIR pour la faune](#) qui offre une aide financière aux initiatives de conservation et de mise en valeur des habitats fauniques qui cadrent avec la mission de la Fondation de la faune du Québec, mais qui ne sont pas admissibles à ses autres programmes d'aide. Il soutient la planification des actions de conservation, permet aux propriétaires d'habitats fauniques et aux divers intervenants d'être mieux informés sur la valeur écologique de ces habitats et les moyens de les conserver ou de les mettre en valeur. Il vise également à susciter l'engagement et à soutenir les acteurs dans la conservation, la restauration et l'aménagement des habitats fauniques.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca